

édition spéciale

France / 27 juin - 2 juillet 2021

Échanges - Débats - Conférences

18^E UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

Besançon, France / 28 juin - 2 juillet 2021

Formations - Échanges - Débats - Conférences



en collaboration avec l'École de Santé publique, Faculté de médecine,
Université de Lorraine et Unisanté, Centre universitaire de médecine générale
et santé publique, Lausanne

Renseignements et inscription :

LARA DESTAING

TÉL. 03 81 66 55 75

E-MAIL lara.destaing@univ-fcomte.fr

ADRESSE POSTALE

Université d'été francophone en santé publique

Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC

UFR Santé

19 rue Ambroise Paré CS 71806

25030 Besançon cedex

France

SITE <https://www.fnes.fr/category/universite-ete-sante-publique-besancon>



Une édition exceptionnelle par des temps exceptionnels

Nous vivons tous une période très particulière. Elle bouleverse nos vies personnelles et professionnelles. Face à l'urgence d'une prise en charge au plus près des malades, les soignants sont en 1^{ère} ligne. C'est une priorité absolue. Les acteurs de la promotion de la santé et la prévention quant à eux apportent des réponses les plus adaptées possibles, dans un climat d'incertitude sans cesse renouvelé.

Agir en proximité sur les lieux de vie les plus exposés socialement, accompagner, expliquer, rendre compréhensible et appropriable une information souvent confuse, activer la démocratie en santé de terrain, favoriser des actions partagées entre les soignants, les acteurs sociaux, médico-sociaux et éducatifs... les initiatives sont nombreuses, souvent portées par des acteurs engagés, qu'ils soient issus de différentes administrations, des collectivités territoriales, des associations, de structures de recherche ou venant de citoyens solidaires.

Dans ce contexte, nous espérons que les formations, les échanges et le partage d'expériences que nous pratiquons avec vous depuis des années, au cours de nos Universités d'été, ont été utiles pour rendre vos initiatives encore plus efficaces dans ces situations d'exception.

La 17^{ème} Université a pris un visage particulier sous la forme de sept Web Conférences (vous étiez plus de 6000 à nous avoir rejoints) et une édition spéciale composée de cinq numéros hors-série du journal du Temps de l'Université, aussi imaginative qu'informative.

Pour cette 18^{ème} édition, nous vous proposons 11 modules en distanciel, mais une Université gardant tous ses fondamentaux: apport de connaissances et échanges autour d'approches innovantes, rencontres entre différents acteurs engagés en santé publique, professionnels ou non (élus, usagers), échanges sur des thèmes d'actualité...

Pour prévenir « la fatigue numérique », l'équipe de l'Université et les pilotes des modules, que nous remercions chaleureusement, ont veillé à adapter la pédagogie à cette formule spéciale, avec notamment une diminution du temps d'enseignement « connecté ».

En revanche, l'Université se déroulera toujours sur une semaine, comprenant des enseignements en groupe, du travail personnel, des temps partagés avec des débats, un journal quotidien et une clôture conviviale rassemblant tous les participants.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cette rencontre.

Réservez dès à présent votre semaine du 28 juin au 2 juillet 2021. Elle sera aussi celle, nous l'espérons, d'un été plus apaisé et d'une sortie de crise espérée.

LES ORGANISATEURS



PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE	P. 06
ORGANISATION PARTENARIALE	P. 08
PUBLIC ET DÉROULEMENT	P. 11
PRINCIPALES ADAPTATIONS/FORMULE EN DISTANCIEL	P. 12

MODULES PROPOSÉS	P. 14
-------------------------------	--------------

Politique et organisation de la santé

1. INEG Inégalités sociales de santé et transition socio-écologique*	P. 15
2. TERRIT Projets territoriaux de santé: de la stratégie à la mise en œuvre	P. 16

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

3. PROMO Promotion de la santé et prévention: concepts, méthodes et enjeux	P. 17
4. EIS Équité et santé dans toutes les politiques publiques: l'évaluation d'impact sur la santé	P. 18
5. LITT Communiquer et agir pour être accessible à tous, les enjeux de la littératie en santé	P. 19
6. PAIR Médiateurs en santé, pairs-aidants, patients experts...: pour un accompagnement pluriel au service des usagers et des professionnels*	P. 20

Approches par population, lieu de vie ou thématique

7. PERINAT Promotion de la santé en périnatalité: soutien aux compétences parentales*	P. 21
8. HANDI Adapter les politiques de santé aux situations de handicap: un gain pour tous*	P. 22
9. AUTONOM Autonomie et vieillissement: changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes*	P. 23
10. ADDICT Créer des environnements protecteurs face aux conduites addictives: modalités communes et spécificités par milieux de vie*	P. 24
11. CLIM Territoires face au changement climatique: agir en santé publique	P. 25

* Nouveaux modules par rapport à la précédente édition

INSCRIPTION	P. 27
LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS «SŒURS»	P. 28
BULLETIN D'INSCRIPTION	P. 30

L'UFR Santé de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), Santé publique France et leurs partenaires reconduisent en 2021 cette manifestation pour la 18ème année consécutive dans une forme adaptée au contexte pandémique actuel (cf. le mot des organisateurs).



Contexte

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a de nombreuses années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en lançant ce dispositif de formation novateur, proposant une immersion d'une semaine dans une communauté de savoirs et savoir-faire dans laquelle le partage d'expériences et la co-construction sont privilégiés.

Objectifs

Partager la diversité/diversifier les partages

Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa) constitue le fil conducteur de l'Université d'été. Unir les compétences, les expériences, les volontés pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité, telle est l'ambition de cette manifestation.

Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échange basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social).

Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi)

Elle repose sur cinq stratégies :

1. Elaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière. Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

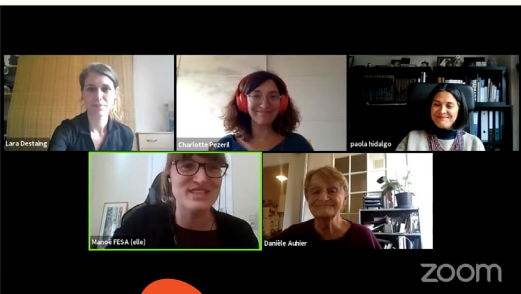
La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.

Elle a pour but d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain et d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones. L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.



Organismes promoteurs

- Université de Franche-Comté
- UFR Santé de Besançon
- Agence régionale de santé (ARS)
de Bourgogne Franche-Comté
- École des hautes études en santé
publique (EHESP)
- Santé publique France

Organismes partenaires ou associés à l'Université d'été

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM)
- Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- Société française de santé publique (SFSP)
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf)
- Fabrique Territoires Santé
- Institut Renaudot
- Association Élus, santé publique et territoires (ESPT)
- Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)
- Association des paralysés de France (APF France handicap)
- Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine
- Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjot de Besançon
- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

- Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté
- Ville de Besançon

Réseaux francophones, organismes des pays francophones et internationaux

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal

Universités

- École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Faculté de Biologie et Médecine, Université de Lausanne
- Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition- ESPRist, Université de Liège

Membres du Comité scientifique et pédagogique Université d'été 2021

- Martine Antoine, Co-présidente de l'Institut Renaudot.
- Cheikh Athie, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal).
- Martine Bantuelle, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- Rémy Bataillon, Directeur de la Direction du développement et de la formation continue, École des hautes études en santé publique (EHESP)
- François Baudier, Co-organisateur de l'Université d'été francophone en santé publique, École des hautes études en santé publique (EHESP).
- Viviane Bayad, Responsable Promotion de la santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

- Murielle Bochud, Directrice, Médecin-Cheffe de service, Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, Unisanté (Suisse).
- Sarah Chaput, Coordinatrice du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Amériques.
- Maxime Desmarests, Maître de Conférences, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.
- Norbert Deville, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf).
- Alain Douiller, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse.
- Laurent El Ghazi, Président d'honneur de l'association « Élus, Santé Publique & Territoires ».
- Christine Ferron, Déléguée générale de la Fédération nationale d'éducation pour la santé (Fnés).
- Bertrand Garros, Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Nouvelle-Aquitaine.
- Philippe Guilbert, Chef de la mission Stratégie et Recherche, Direction générale de la santé.
- Joëlle Kivits, Maître de conférences en sociologie, Ecole de Santé Publique de Nancy, Faculté de Médecine-Université de Lorraine.
- Agnès Lepoutre, Coordinatrice de la formation scientifique, Mission Scientifique et internationale, Santé publique France.
- Alain Levêque, Professeur à l'Ecole de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- Frédéric Mauny, Professeur, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.
- Isabelle Millot, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté.
- Elisabeth Monnet, Co-organisatrice de l'Université d'été francophone en santé publique. Professeure, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.
- Réal Morin, Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

- Said Oumeddour, Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).
- Emmanuel Rusch, Président de la Société française de santé publique (SFSP).
- Jean Simos, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse).
- Anne Sizaret, Coordinatrice régionale de l'activité documentaire, Ireps Bourgogne - Franche-Comté - ARS Bourgogne - Franche-Comté.
- Chantal Vandoorne, Directrice de la Care ESPRist - Emancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition, Université de Liège (Belgique).

Contacts avec les organisateurs

DR FRANÇOIS BAUDIER

E-MAIL : francois.baudier@ehesp.fr
 ADRESSE : École des hautes études en santé publique (EHESP)
 Avenue du Professeur Léon Bernard
 35043 Rennes

PR ELISABETH MONNET

E-MAIL : elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr
 ADRESSE : UFR Santé
 Département de Santé publique
 19 rue Ambroise Paré
 CS 71806
 25030 Besançon cedex

LARA DESTAING

E-MAIL : lara.destaing@univ-fcomte.fr
 ADRESSE : UFR Santé
 Département de Santé publique
 19 rue Ambroise Paré
 CS 71806
 25030 Besançon cedex

Diversité des profils

Public

Cette formation est destinée à des professionnels en activité, élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations et attentes via à vis du module choisi (voir la partie « inscription »).

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

Intervenants

Les enseignants sont des professionnels, universitaires, chercheurs, élus, usagers, citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion et d'action au sein du système de santé. Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

Diversité des savoirs et des expériences de chacun

Modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 5 journées de formation (du lundi au vendredi).

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module.

Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers.

Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

Documentation

● Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.

● Des articles ou des extraits d'ouvrage pourront servir de base à des travaux personnels. Ils pourront ensuite permettre une réflexion partagée et des échanges au sein de chaque module.

Par ailleurs, durant la semaine, plusieurs conférences débats sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles ont lieu en ouverture le lundi 28 juin, puis le mardi 29 juin et jeudi 1^{er} juillet avec la participation d'un ou plusieurs experts. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les intervenants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

Enfin, le journal « Le Temps de l'Université » donne les nouvelles sur la vie du campus numérique et l'actualité en santé publique et promotion de la santé.

Principales adaptations entre l'Université habituelle (en présentiel) et cette édition spéciale (en distanciel)

L'objectif n'est pas de transformer complètement les modules en e-learning et de revisiter en profondeur l'approche pédagogique qui est déjà très interactive et participative. Globalement, la structuration pédagogique habituelle sera gardée, notamment le schéma en deux périodes principales pour chaque module :

1. d'abord, des interventions magistrales « en solo » ou sous la forme de table-ronde avec débat, l'objectif principal étant d'apporter des connaissances ;
2. ensuite, des travaux en sous-groupes avec restitution en plénière au sein du même module.

Bien évidemment, les initiatives pédagogiques coutumières utilisées en présentiel seront au rendez-vous, comme :

- la présentation d'expériences par les participants
- l'élaboration d'un projet au fil de la semaine en travaux de groupe
- les jeux de rôle ou études de cas.

La durée de l'Université d'été sera toujours de 5 jours, mais avec une gestion différente du temps de chaque journée, pour éviter la fatigue numérique et gérer le décalage horaire concernant certains participants et intervenants (principalement Antilles, Guyane et Québec).

Les enseignements « connectés » se dérouleront chaque jour prioritairement l'après-midi, c'est-à-dire sur une période commune d'environ 4 à 5 h pour les journées pleines soit les lundi, mardi et jeudi. Les mercredi et vendredi, ce sera 2h30 (ces horaires pourront être ajustés à la marge par les responsables des modules). Les temps de travail personnel (« club de lecture ») se dérouleront pour les personnes en métropole le matin avant la séquence en groupe, pour les autres l'après-midi après la séquence en groupe.

Seront également conservées (en présence de tous les participants et intervenants) :

- la conférence d'ouverture du lundi
- les deux conférences débats du mardi et du jeudi
- la clôture avec une restitution courte (10 fois 5 minutes) de ce qui s'est passé dans chacun des modules.

Une plateforme numérique et centralisée sera mise en place. Elle permettra dans toutes circonstances (module et plénière) d'offrir la possibilité de voir, d'écouter et d'échanger entre les personnes présentes, mais également de disposer d'un Chat. Cette plateforme constituera un lieu d'échanges, de partage de documents et de consultation des informations générales. Ainsi, chaque participant/pilote de module/intervenant/membre de l'équipe de l'Université d'été aura accès à la plateforme.

NB : pour les personnes avec décalage horaire (principalement Antilles, Guyane et Québec), le temps de travail personnel sera à prévoir après les temps d'enseignement connecté. Par ailleurs, pour ces personnes les conférences seront accessibles en replay.

Le volume horaire global de formation s'élèvera à 30h réparties ainsi :

- 24h30 en module (au minimum 18h d'enseignement connecté + travail personnel)
- 5h30 en plénière (conférences + clôture)

Les plannings définitifs par module avec horaires détaillés seront transmis aux participants inscrits 1 mois avant le début de la formation.



© MÉLOLANNUZEL

	LUN. 28.06	MAR. 29.06	MER. 30.06	JEU. 01.07	VEN. 02.07
MATIN	travail personnel	travail personnel		travail personnel	
MIDI	conférence	conférence		conférence	
APRÈS-MIDI	enseignement connecté	enseignement connecté	enseignement connecté	enseignement connecté	enseignement connecté clôture

Planning prévisionnel (Fuseau horaire Europe/Paris UTC+2)

Des thématiques plurielles autour de trois grands axes

Politique et organisation de la santé

1. **INEG** Inégalités sociales de santé et transition socio-écologique *
2. **TERRIT** Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

3. **PROMO** Promotion de la santé et prévention : concepts, méthodes et enjeux
4. **EIS** Équité et santé dans toutes les politiques publiques : l'évaluation d'impact sur la santé
5. **LITT** Communiquer et agir pour être accessible à tous, les enjeux de la littératie en santé
6. **PAIR** Médiateurs en santé, pairs-aidants, patients experts... : pour un accompagnement pluriel au service des usagers et des professionnels *

Approches par population, lieu de vie ou thématique

7. **PERINAT** Promotion de la santé en périnatalité : soutien aux compétences parentales *
8. **HANDI** Adapter les politiques de santé aux situations de handicap : un gain pour tous *
9. **AUTONOM** Autonomie et vieillissement : changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes *
10. **ADDICT** Créer des environnements protecteurs face aux conduites addictives : modalités communes et spécificités par milieux de vie *
11. **CLIM** Territoires face au changement climatique : agir en santé publique

* Nouveaux modules par rapport à la précédente édition



Inégalités sociales de santé et transition socio-écologique

Les relations entre la santé, le social et l'environnement avec leurs impacts délétères sur les populations les plus vulnérables sont bien établies et documentées dans le contexte du changement climatique (GIEC, 2014). La crise pandémique a aussi remis à l'avant plan le concept de « ONE HEALTH ». Cependant les politiques territoriales et les interventions de proximité pour prévenir et corriger les iniquités tiennent encore peu compte de ces synergies et avancent de manière sectorisée. Dans le contexte de la transition socio-écologique, le module proposera de se saisir des concepts et des méthodes de la promotion de la santé pour concevoir des interventions de proximité de réduction des inégalités sociales de santé en lien avec les défis de la transition en milieu urbain et rural, dans divers domaines comme l'alimentation et la mobilité. Une attention particulière sera portée à la construction des synergies entre acteurs et des dynamiques qui accroissent le pouvoir de dire et d'agir des citoyens.

Objectifs pédagogiques

- Définir les inégalités sociales de santé (ISS) et la transition socio-écologique (TSE) ; découvrir les mécanismes intersectionnels impliquant la santé, le social et l'environnement.
- Identifier les risques d'accroissement des ISS liés à la transition écologique à travers divers exemples, notamment liés à la crise COVID-19.
- Analyser quelques interventions de proximité au départ de différents secteurs et de différentes initiatives territoriales, à l'aune de l'inclusion et de la participation des publics.
- S'exercer à la construction de projets transversaux, inclusifs et participatifs en milieu urbain ou rural qui touchent divers domaines de la transition socio-écologique tels que l'alimentation durable, la mobilité douce, le logement...

Approche et organisation

Le module apportera des temps de cadrage théorique, d'analyse de projets existants, d'approfondissements individuels et d'interactions collectives en vue d'enrichir l'expertise des participants dans la conception et la mise en œuvre d'interventions de proximité qui répondent aux défis sanitaires, sociaux et environnementaux.

Contenu

- Cadres théoriques : transition socio-écologique, objectifs de développement durable, inégalités sociales de santé, déterminants sociaux de la santé, participation citoyenne.
- Présentation et analyse critique de projets portant sur l'alimentation durable, la mobilité douce, le logement dans différents contextes territoriaux urbains et ruraux, avec une attention à la transversalité des actions et à la participation des publics vulnérables.
- Construction collective de projets par les participants.

Public

Tous les acteurs concernés par la réduction des inégalités sociales et de santé et/ou la transition écologique et solidaire, en particulier ceux qui mènent des actions ou des politiques dans les collectivités locales en matière d'accessibilité à une alimentation durable, à une mobilité douce ou au logement durable inclusif et solidaire.

Responsables du module

- CHANTAL VANDORNE & MICHEL DEMARTEAU, ESPRIST - Emancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition, Université de Liège
- ISABELLE LEPEULE, GRAINE BFC
- CÉLINE BRAILLON, Agent associatif Tournageois Vivant

Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre

En réponse à la territorialisation des politiques de santé en œuvre depuis près de 20 ans, les démarches locales de santé se sont développées en France ces dernières années. Instaurées par la loi, notamment pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et pour répondre à des problématiques de santé complexes à l'échelle des territoires de proximité, il s'agit de démarches volontaristes et partenariales. Elles défendent une approche globale et transversale de la santé et une action sur les déterminants de la santé. Si ces diverses dynamiques peuvent paraître hétérogènes, il est possible de dégager un certain nombre de caractéristiques en termes d'engagements stratégiques, de planification, d'ingénierie et de coordination.

Ce module a pour objectif de soutenir l'implication des acteurs et actrices locaux (collectivités, institutions, associations, communautés professionnelles, ...) dans la co-construction avec les pouvoirs publics de projets territoriaux de santé et de favoriser à l'échelle de territoires vécus l'émergence de collaborations et cultures communes en matière de promotion de la santé.

Objectifs et contenu pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la territorialisation : évolution des politiques publiques et cadres juridiques actuels
- Définir et caractériser une problématique de santé complexe
- Structurer une stratégie collective d'intervention : « le projet territorial de santé »
- Identifier des dispositifs (dont Contrats locaux de santé, Conseils locaux de santé mentale, Ateliers santé ville, Communautés professionnelles territoriales de santé, etc.) et des acteurs mobilisables sur le territoire

Approche et organisation

Les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participant·es. Des échanges de pratiques, des débats et exposés d'expert·es seront également au cœur de ce module, avec la participation aussi bien de représentant·es du secteur de la prévention-promotion de la santé que de représentant·es du secteur du soin, l'articulation et la complémentarité entre ces deux champs étant essentielles.

Public

Tous les acteurs et actrices impliqués ou qui souhaitent s'engager dans un projet territorial de santé :

- Acteurs et actrices institutionnels : Agences régionales de santé, Directions régionales et départementales jeunesse, sport et cohésion sociale, Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations, Caisses primaires d'Assurance maladie...
- Coordonnateurs et coordonnatrices de démarches locales de santé
- Élu·es, chef·fes de projet politique de la ville - urbanisme - santé, chargés de mission, directeur·rices de services...
- Professionnel·es de santé, d'action sociale et médico-sociale
- Acteurs et actrices associatifs Citoyen·nes/usager·ères

Responsables du module

- CYNTHIA BENKHOUCHE, Comité régional d'éducation pour la santé Provence Alpes Côte d'Azur (CRES PACA)/FTS
- LILIA SANTANA, Fabrique Territoires Santé
- ARNAUD WIEHN, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine/FTS

Ce module est coordonné par l'association Fabrique Territoires Santé (FTS)

Promotion de la santé et prévention : de l'action à la coordination

La promotion de la santé est mise en avant depuis plusieurs décennies dans le champ de la santé publique, tant au niveau international (OMS) que national. En France, elle est présente dans la Stratégie nationale de santé, le Plan national de santé publique... La promotion de la santé en tant que concept et champ de pratiques, reste encore aujourd'hui mal comprise et peu intégrée dans les politiques publiques. Cependant, elle offre une grille d'analyse transversale et un cadre d'intervention mobilisables dans tous les milieux de vie et à différentes échelles (territoire, établissement, service, collectivité...). Les outils qu'elle propose permettraient à l'heure actuelle d'appréhender sous un prisme différent les enjeux de la pandémie de la Covid-19.

Objectifs pédagogiques

- Définir la démarche de promotion de la santé et de prévention : concepts et méthodes
- Appréhender ce processus à différents niveaux, de l'individu à son environnement, afin de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être des populations
- Acquérir des compétences transversales allant de la mise en œuvre des actions à leur coordination
- Aborder les enjeux, les leviers d'actions et facteurs de réussite des interventions en promotion de la santé et prévention

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, de mises en pratique, d'analyses d'interventions et se nourrira des échanges entre les participants. Il sera illustré par des exemples concrets présentés par des intervenants expérimentés permettant d'alimenter la réflexion des participants.

Contenu

- Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, ses valeurs, son histoire, ses applications et stratégies d'intervention
- Expérimenter la méthodologie de projet en promotion de la santé
- Explorer ce que représentent les déterminants de la santé d'un individu ou d'une population et leur place dans la réduction des inégalités sociales de santé.

- Appréhender les ressources utilisées pour favoriser le développement de projets et de démarches promotrices de santé : les compétences psycho-sociales, la littératie en santé, la participation des publics, le plaidoyer...
- Comprendre la manière dont la coordination et les dynamiques inter-partenariales participent de cette démarche lors de la mise en place de projets de santé publique

Public cible

- Décideurs, élus, professionnels, coordinateurs, représentants des usagers, citoyens impliqués dans la promotion de la santé et la prévention.
- Personnes impliquées dans le service sanitaire des étudiants en santé (formation initiale des étudiants, accueil et suivi sur le terrain).

Responsables du module

- **MARIE CORNELOUP**, Assistante universitaire de santé publique, Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté, Université de Bourgogne
- **SÉVERINE LAFITTE**, Coordinatrice des projets, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé

Équité et santé dans toutes les politiques publiques : l'évaluation d'impact sur la santé (EIS)

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche structurée et innovante permettant d'évaluer de façon prospective les effets sur la santé des politiques publiques et autres interventions à priori sans lien explicite avec la santé mais pouvant néanmoins affecter de manière significative ses déterminants. En ce sens, l'EIS, outil promu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union européenne, peut être considérée comme une stratégie extrêmement efficace de promotion de la santé et d'équité en matière de santé. Sa démarche met en place un processus qui permet de prévenir les problèmes le plus en amont possible. L'EIS tient compte des inégalités entre groupes de la population et favorise la collaboration intersectorielle avec des acteurs qui ne relèvent pas uniquement du champ de la santé. Tout en valorisant les acquis des sciences biomédicales et sociales, cette approche offre un véritable outil d'aide à la décision.

Objectifs pédagogiques

Ce module permettra aux participants de :

- Acquérir les notions de base de la méthodologie EIS
- Comprendre comment initier une démarche EIS, la coordonner et l'insérer avec succès dans le processus décisionnel
- Être à même de maîtriser quelques grilles et outils d'évaluation utilisés
- Savoir où trouver l'information et les compétences nécessaires pour mener une EIS

Approche et organisation

Chacun des thèmes abordés sera illustré par une ou des études de cas dans le cadre de travaux de groupe. Des approches d'EIS pratiquées en France, au Québec et en Suisse seront également présentées.

Contenu

- Introduction générale à l'EIS
- Démarche EIS et dispositif institutionnel
- Processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes et outils)
- Méthodes et techniques de l'EIS (coordination, analyse et évaluation)
- Présentation de la « boîte à outils » EIS de l'OMS
- Le déploiement des EIS en France, en Suisse et au Québec
- Ressources documentaires

Public

Tout acteur (professionnel, élu, institutionnel) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leur impact et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente.

Responsables du module

- THIERNO DIALLO, Groupe de travail mondial sur l'EIS de l'Union Internationale de Promotion de la Santé et d'Education pour la Santé - UIPES (Montréal).
- FRANÇOISE JABOT et GUILHEM DARDIER, École des Hautes études en Santé Publique (EHESP) et Santé et Développement Durable S2D – Centre collaborateur OMS pour les Villes – Santé francophones (Rennes).
- JEAN SIMOS, Institut de santé globale de l'Université de Genève et S2D (Rennes).

Communiquer et agir pour être accessible à tous : les enjeux de la littératie en santé

S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences : lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier. Aujourd'hui, si l'information est un des leviers afin de prendre soin de sa santé, une partie du public rencontre des difficultés pour y accéder : sujets en situation de handicap, personnes migrantes, mais aussi une plus large population. La situation est à ce point préoccupante que l'OMS, l'UE et en France la Stratégie nationale de santé 2018-2022 font du renforcement de la littératie en santé une priorité. Comment augmenter la capacité des individus à accéder, comprendre et appliquer des informations sur la santé ? De quelle façon, la communication écrite et orale, concernant le soin et la prévention, peuvent-elles s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination ? De quelle manière faut-il adapter l'espace et le temps pour rendre notre système de santé plus compréhensible et donc plus accessible à tous ?

Objectifs pédagogiques :

- Être en capacité d'identifier les freins à la compréhension et à l'intégration des messages d'information
- Comprendre les enjeux et les liens entre littératie et santé
- Être en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics
- Promouvoir une démarche participative et inclusive dans les pratiques professionnelles

Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les outils pratiques, les mises en situation et les retours d'expérience de professionnels et usagers.

Contenu

Le déroulé s'appuiera sur des sujets ou projets apportés par les participants (qui leur seront demandés en amont de la session).

Il s'attachera à :

- Définir la littératie et ses impacts sur la santé, ses liens avec les compétences psychosociales et l'empowerment
- Identifier des ressources pratiques pour apprendre à la faciliter
- Présenter des initiatives existantes et à proposer des mises en situations

Public

Tout acteur amené à concevoir des supports de communication et/ou des interventions prenant en compte les questions de littératie : professionnels de la santé et de la promotion de la santé, institutionnels, élus, associations.

Responsable du module

- SANDRINE HANNECART, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine

Médiateurs santé, pairs-aidants, patients experts... : des usagers au service des usagers et des professionnels

La participation des usagers dans le champ de la santé et du médico-social a pris un nouvel élan avec l'avènement des pairs au sein des politiques publiques françaises. La reconnaissance de leur légitimité s'appuie sur les savoirs expérientiels acquis durant leur parcours de vie : maladies chroniques, handicap, addiction, précarité, etc. Le terme est assez récent en France, toutefois, cette pratique existe sous des formes plus ou moins instituées depuis longtemps. Les pairs, c'est-à-dire des personnes qui ont vécu des situations similaires à celles que d'autres sont en train de vivre, sont des appuis possibles pour les usagers et les professionnels en prévention, éducation thérapeutique, observance du traitement, réduction des risques, etc. Si de nombreuses expériences se développent en France tant dans le champ de la pratique, de la formation que de la recherche, la pair-aidance est encore loin d'être connue et reconnue par tous. Il existe une pluralité terminologique : médiateur pair, médiateur santé pair, pair-aidant, travailleur pair, patient expert, patient ressource, patient accompagnateur, etc. Ces termes renvoient à une pluralité de statuts, de fonctions, de missions, de cadres d'exercice mais également à des positions clivées sur la question. Si la recherche internationale a pu démontrer la plus-value des pairs dans de nombreux secteurs, leur place pleine et effective, au sein des équipes, reste à construire.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de l'introduction des pairs dans les politiques publiques
- Connaître la plus-value de l'action des pairs auprès des usagers et des professionnels
- Appréhender les modalités d'intégration des pairs au sein des équipes pour les mobiliser dans leur pratique et pérenniser leur action

Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre apports scientifiques théoriques et empiriques, débats, ateliers et retours d'expériences de chercheurs, usagers et professionnels. Les temps de travail et d'échanges seront adaptés au contexte du distanciel et, selon les expériences et attentes des participants

Contenu

- Quelle(s) place(s) et rôle(s) pour les pairs dans les secteurs du sanitaire et du médico-social ?
- Les modalités d'appropriation commune, les enjeux de la co-conception... ;
- Points communs et spécificités de la pair-aidance selon les champs : santé mentale, oncologie, addiction, chirurgie, handicap, précarité, santé communautaire.

- Ateliers pratiques de mise en place de la pair-aidance en établissement/service, dans un institut de formation, une action de promotion de la santé, etc.

Public

Toute personne intéressée par les questions de pair-aidance : professionnels, pairs-aidants, élus, bénévoles, usagers

Responsables du module

- CÉCILE LAGARDE, sociologue, chef de projet scientifique Haute autorité de santé
- DRE MARIE-PASCALE POMEY, Md, Phd, Centre de recherche du centre Hospitalier de l'Université de Montréal et École de santé publique de l'Université de Montréal, Professeure titulaire au département de Gestion, évaluation et politique de santé, École de santé publique de l'université de Montréal, Co-directrice du Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public, Chercheure au Centre de recherche du CHUM

Promotion de la santé en périnatalité : soutien aux compétences parentales

La période de la grossesse et du début de vie de l'enfant constitue une période-clé pour promouvoir la santé de l'ensemble de la famille. S'appuyant sur un besoin fort d'accompagnement des parents, le ministère des Solidarités et de la Santé propose de repenser le soutien à la parentalité à travers le programme des « 1 000 premiers jours ». Celui-ci constitue un modèle de promotion de la santé centrée sur les compétences des femmes et parents afin de leur donner les moyens d'améliorer la santé familiale et d'accompagner le développement de l'enfant au plus près de ses besoins.

Objectifs pédagogiques

- Accompagner les acteurs de la périnatalité dans la construction du soutien aux compétences parentales
- Développer la promotion de la santé périnatale sur des facteurs protecteurs de santé
- Comprendre les besoins fondamentaux et le développement psychologique de l'enfant, dans le respect de ses droits
- Identifier les dispositifs, les ressources disponibles
- Analyser, ouvrir la discussion sur divers modèles de soutien aux compétences parentales à travers des exemples au niveau national ou régional
- Appliquer les connaissances actualisées sur les besoins fondamentaux de l'enfant dans nos pratiques professionnelles et organisationnelles

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur une pédagogie active. L'étude de cas concrets issus de l'expérience des intervenants et des participants contribuera à la formalisation de liens entre théorie, organisations et pratiques. Il s'agira de mettre en débat des questions d'ordre professionnel, de mener une réflexion engagée et accompagnée par les intervenants pour une formation appliquée à un contexte authentique.

Contenu

- Besoins fondamentaux de l'enfant
- Santé positive, facteurs protecteurs de santé
- Soutien à la fonction parentale à travers la compréhension des interactions parents-enfants basées sur les théories de l'attachement et compétences neurosensorielles
- La Mindfulness ou pleine conscience pour accompagner la naissance et le début de la parentalité
- Label « Prévenir pour bien grandir » : engagement en promotion de la santé des maternités

Public

Des professionnels, chercheurs, enseignants, décideurs exerçant dans le champ de la périnatalité et souhaitant parfaire leurs connaissances, poursuivre une réflexion pour envisager la promotion de la santé périnatale à travers les compétences parentales et les facteurs protecteurs de la santé.

Responsable du module

- Karine GOUESLARD, Chargée de recherche, Docteur en santé publique, CHU Dijon

Adapter les politiques de santé aux situations de handicap : un gain pour tous

L'article 25 de la convention internationale des droits des personnes en situation de handicap ratifiée par la France en 2010 appelle les États Parties « à prendre toutes les mesures appropriées pour leur assurer l'accès à des services de santé ». 6 ans après, l'article 1er de la loi de modernisation de notre système de santé stipule que « la politique de santé est adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants familiaux. » (Art. L. 1411-1 du CSP). Mais qu'en est-il dans la réalité ? Quels leviers d'actions faut-il mettre en place pour que les personnes en situation de handicap puissent « jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination fondée sur le handicap » ?

Objectifs pédagogiques

- Connaître les attentes et besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches en matière d'accès aux soins et de parcours de santé
- Identifier les inégalités en santé liées aux handicaps
- Définir dans sa pratique des leviers d'actions pour contribuer à l'adaptation des politiques de santé aux situations de handicap

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur deux cadres de référence. D'une part, les 5 axes de la charte d'Ottawa seront relus à la lumière des situations de handicap. D'autre part, notre système de santé sera interrogé à l'aune d'une approche par les droits fondamentaux.

Au travers d'apports théoriques et pratiques, d'exemples concrets, il s'agira d'identifier comment les situations de handicap viennent interroger les limites des politiques de santé et requièrent des « mesures appropriées » qui sont transposables à d'autres types de population.

Les participants repartiront avec des ressources documentaires, des références d'outils pour aller plus loin et contribuer ainsi à l'adaptation des politiques publiques aux situations de handicaps.

Contenu

Le module s'articulera autour de 5 axes :

- Identifier les obstacles et les attentes des personnes en situation de handicap dans les parcours de santé et d'accès aux soins.
- Accompagner les parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Adapter les services de santé pour un accès effectif à la santé sexuelle, un exemple emblématique
- Favoriser les aptitudes individuelles et l'action communautaire : la participation des personnes concernées et de leurs proches
- Capitaliser pour adapter et évaluer les politiques de santé

Public

Tout professionnel, élu, représentant d'usagers ou personne en situation de handicap qui développe une action pour construire ou co-construire une politique de santé, la mettre en œuvre et l'évaluer.

Responsable du module

- AUDE BOURDEN, Responsable du développement associatif à l'Association des paralysés de France-APF France handicap

Autonomie et vieillissement : changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes

Les évolutions structurelles de la population sont sans précédent : de nouvelles populations apparaissent à des âges particulièrement avancés puisque 141 000 personnes atteindront 100 ans en 2050. Ces transformations démographiques impliquent une cohabitation de quatre voire cinq générations avec une répartition des rôles sociaux qui évolue : exemple du rôle des aidants. Démographique ou individuel, le vieillissement a des caractéristiques qui nécessitent une approche globale. Il recouvre des enjeux d'ordre social, sanitaire, financier, éthique, organisationnel... D'un point de vue individuel, les représentations sociales actuelles de la vieillesse incitent à appréhender les personnes âgées sous l'angle de la dépendance. Porter un nouveau regard sur la vieillesse nécessite d'accompagner le vieillissement des personnes âgées autrement. Les politiques publiques visent à optimiser l'existant et cherchent à innover en matière d'organisation des soins et de prise en charge à partir de solutions émergeant des acteurs de terrain, notamment en tirant les enseignements de la crise sanitaire. L'approche interdisciplinaire de ce module s'attache à faire évoluer les regards sur le vieillissement et sur la vieillesse car les personnes âgées méritent de conserver leur place dans la société, sans être stigmatisées.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir la connaissance des spécificités du grand âge
- Déconstruire les « représentations » péjoratives autour du grand âge
- Favoriser une réflexion commune pour encourager l'action collective, le partage des pratiques et le travail interdisciplinaire
- Identifier les leviers d'action à l'échelle locale et régionale

Approche et organisation

Séances plénières et ateliers pour favoriser le partage d'expériences et la réflexion collective

Contenu

- Regards croisés sur les processus de vieillissement à l'échelle de la population et à celle de l'individu
 - Refus du vieillissement et Agisme
 - Grandes orientations des politiques publiques en matière de grand âge et d'autonomie
 - Enjeux autour des métiers du grand âge
- Expériences et initiatives *

Public

Ce module s'adresse aux personnes ayant un intérêt pour les questions relatives à l'autonomie et au vieillissement à titre professionnel ou personnel

Responsables du module

- PR FRANCE MOUREY, Laboratoire CAPS (Cognition, Action, et Plasticité Sensorimotrice), UMR INSERM 1093 Université BFC
- CÉCILE LUMIERE, docteur en sociologie, coordinatrice des parcours de santé – ARS BFC
- RACHEL BLANC, Directrice du Parcours personnes Agées – ARS BFC

Créer des environnements protecteurs face aux conduites addictives : modalités communes et spécificités par milieux de vie

L'expression « priorité de santé publique », souvent galvaudée, prend tout son sens s'agissant des conduites addictives. Au tabac, à l'alcool, et au cannabis s'ajoutent désormais des pratiques à risques émergentes (usage excessif des écrans et jeux vidéo). Les dégâts sanitaires, sociaux et éducatifs sont considérables et l'action publique est confrontée à des groupes d'intérêts puissants. Mais des stratégies nationales et locales, portant sur les milieux de vie, peuvent être efficaces en mobilisant différentes catégories de professionnels et d'administrations, mais aussi les parents et les usagers eux-mêmes.

Objectifs pédagogiques

- Caractériser les conduites addictives selon les publics et les milieux de vie
- Analyser différentes modalités de protection : contexte, mise en œuvre, bénéfices et limites
- Identifier le rôle des acteurs de terrain et mettre en place des dynamiques collectives efficaces
- Cerner les perspectives d'évolution en vue d'une efficacité renforcée des actions et d'un déploiement vers de nouveaux publics et environnements

Approche et organisation

Le module a pour vocation de mieux appréhender les stratégies d'intervention efficaces et les conditions de leur transférabilité. Plusieurs modalités seront discutées en fonction des milieux de vie, en identifiant les leviers et les acteurs pertinents.

Contenu

- Faire face aux conduites addictives : état des lieux, freins et leviers de l'action publique, éclairages sur les débats actuels
- Marketing social et construction d'un contre-discours pour favoriser une prise de conscience citoyenne

- Le renforcement des compétences psychosociales par des programmes validés et des stratégies éducatives : enjeux et perspectives
- La réduction des risques et des dommages : l'usager au cœur d'un accompagnement pragmatique
- L'accompagnement et le soin par un premier recours et une offre de soins coordonnés
- Mobiliser tous les acteurs de proximité, au cœur des territoires de vie
- Usage excessif des écrans : réalités et leviers d'actions pour faire face aux comportements à risques

Public

Professionnels du champ sanitaire et médico-social, acteurs de la santé publique dans différentes administrations, décideurs, élus, universitaires, citoyens.

Responsable du module

- DENIS LEJAY, Chargé de mission Prévention, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

Changement climatique et santé publique : agir sur les territoires

Le changement climatique est désormais reconnu comme un risque majeur pour la santé humaine. En 2018, le Lancet concluait que les décisions prises aujourd'hui et dans les prochaines années pour réduire les émissions de gaz à effets de serre (atténuation) et s'adapter aux effets déjà observables (adaptation) conditionneraient la santé des populations pour les siècles à venir.

La reconnaissance de ces impacts écologiques et sanitaires, parfois catastrophiques, a soulevé une prise de conscience générale. Les populations subissent déjà des modifications de leur climat (température, précipitations, événements extrêmes), et de leurs écosystèmes, avec des conséquences observables sur la santé. La dimension globale du problème tend à masquer les possibilités d'actions locales. Or, en proximité, décideurs publics (collectivités, Etat), professionnels de santé, de l'environnement, de l'aménagement ont un rôle majeur à jouer pour, d'une part, documenter les risques et les co-bénéfices sanitaires sur un territoire, et d'autre part, initier, accompagner ou coordonner les actions d'adaptation et d'atténuation favorables à la santé.

Entre capacités d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et capacités d'adaptation aux changements en cours, comment agir sur les territoires pour protéger les populations ?

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une connaissance générale sur le changement climatique (comprendre les causes, les impacts sur le système climatique et les écosystèmes)
- Comprendre les enjeux du changement climatique pour la santé publique (identifier les risques prioritaires à l'échelle d'un territoire).
- S'approprier la notion d'adaptation et les méthodes dans le domaine de la santé (épidémiologie, surveillance, prévention, Évaluation Quantitative des Impacts en Santé)
- S'approprier la notion d'atténuation, de co-bénéfices sanitaires (exemple : plaidoyer, études d'Impacts en Santé)
- Comprendre les acteurs et les outils réglementaires disponibles à l'échelle des territoires (PCAET, SRADDET, SCOT, PLU, PDU, etc)

Approche et organisation

- Séances de cours, exposés, débats, et retours d'expériences menées sur des territoires.
- Mise en application des connaissances acquises autour de cas d'études « territoriales ».

Contenu

- Apports théoriques
- Introduction au changement climatique ; effets de serre, observation, modèles, projections (notions fondamentales)

- Introduction sur les impacts avec des focus eau, biodiversité, villes...
- Introduction aux approches de la santé environnement
- Impacts sanitaires des événements climatiques extrêmes
- Débats et exercices autour des notions d'adaptation, atténuation, vulnérabilité, résilience et identification des impacts sanitaires possibles.
- Cas d'études en ateliers (formation de groupes d'acteurs) : trois territoires d'analyse en contextes différenciés : espace urbain en zone continentale/espace urbain dense en zone littorale (côte méditerranéenne ou atlantique)/espace urbain en zone insulaire (DOM)

Public

Élus, services techniques des collectivités, services de l'Etat, professionnels de santé, associations, impliqués sur des sujets santé environnement et urbanismes.

Responsables du module

- MATHILDE PASCAL, Santé Publique France
- CYRILLE HARPET, École des hautes études en santé publique (EHESP)
- ÉRIC LALAUURIE, Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté



Une inscription possible immédiatement

Les frais d'inscription sont de :

- 350 € à titre individuel
- 500 € pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription : 31 mai 2021, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi
- conférence et temps d'échange
- dossier documentaire

Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées

- D'une lettre expliquant les motivations et attentes pour le module choisi.
- D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat.
- Du choix de 3 modules parmi les 11 proposés, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

Les participants auront une attestation de participation signée du Doyen de l'UFR Santé de Besançon à l'issue de la manifestation.

Des possibilités de bourses

● Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

● En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes originaires du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit remplir un dossier de demande de bourse à obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

● Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au 31 mai 2021.

Université francophone de Dakar en promotion de la santé

Contact:

● MBARKA NDAW

TÉL.: 00221 77 648 15 35 (Mobile)

00221 33 855 88 55 (Bureau)

E-MAIL: ndawmbarka@yahoo.fr

● DJIBRIL GUEYE

TÉL.: 00221 77 393 12 51 (Mobile)

E-MAIL: djibril7gueye@yahoo.fr

● SITES:

www.acdev-int.org

<http://univpromosanteafrique.org/>



Université de santé publique de Port au Prince

Contact:

● RÉFIPS SECTION DES AMÉRIQUES

TÉL.: 001 514 937 1227

E-MAIL: coordination.refips@gmail.com

Université de santé publique du Maghreb

Contact :

● **PR. LEILA HOUTI**

E-MAIL: leilahouti@yahoo.fr

● **OMAR BRIXI**

E-MAIL: obrixi@gmail.com



Ces rencontres sont inspirées
et soutenues par l'Université d'été
francophone en santé publique
de Besançon.



Bulletin d'inscription

18^e Université d'été francophone en santé publique
Besançon, du 28 juin au 2 juillet 2021

I. Candidat

Mme/M. NOM : Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél 1 : Tél 2 :

E-mail 1 : E-mail 2 :

Date :

Signature du candidat :

Formation initiale :

Parcours professionnel :

II. Modules souhaités

À classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

III. Facturation

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : E-mail :

Pour les organismes, numéro de SIRET :

ATTENTION : la facturation via le Portail Chorus sera privilégiée.

Merci de joindre à l'inscription un bon de commande comportant expressément le n° d'engagement et le code service.

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

ANNULATION D'INSCRIPTION : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2021.

Signature et cachet * :

* pour les inscriptions dans le cadre d'une institution, aucune demande ne sera prise en compte si elle ne comporte pas la signature et le cachet de l'organisme.

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

LARA.DESTAING@UNIV-FCOMTE.FR
UFR SANTÉ
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE
PÔLE FÉDÉRATIF DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE BFC
19 RUE AMBROISE PARÉ
CS 71806
25030 BESANÇON CEDEX

Le paiement ou le bon de commande sont à joindre à la fiche d'inscription.

Le paiement s'effectue par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Acquérir, Développer, Approfondir, Valider ses COMPÉTENCES EN SANTÉ PUBLIQUE

en e-learning  et/ou en présentiel 

LICENCE

MASTER

DOCTORAT



FORMATIONS de l'École de Santé Publique de Nancy

● Licence Sciences pour la Santé
parcours Santé Publique

● Master Santé Publique



● Intervention en Promotion de la Santé 

● Épidémiologie, Recherche Clinique, Évaluation 

● Éthique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies 

Enseignements en approche par compétences

● Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé

Travail de recherche en présentiel
dans un laboratoire labellisé



Formation

Investigateurs d'essais cliniques

ouverte en Formation Professionnelle Continue



Diplômes d'Université

- Concepts de l'action et de l'évaluation en santé publique
- Projet en promotion de la santé
- Recherche clinique, investigation et santé publique
- Savoirs et concepts fondamentaux en éthique
- Éthique en santé publique
- Éthique de la décision et de la relation en santé
- Information et littératie en santé
- Éthique de la fin de vie, du handicap et du vieillissement
- Coordination d'actions de santé publique en soins primaires
- Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux



Préparation au concours de
l'agrégation de Sciences
Médico-Sociales (SMS)



LA REVUE SANTÉ PUBLIQUE

LA RECHERCHE, L'ANALYSE, L'ACTION

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire soutenue par la Société française de santé publique et animée par un comité de rédaction indépendant.

Elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

CONTACTS

Société Française de Santé Publique -
Rédaction de Santé Publique
1 rue de la Forêt - 54520 LAXOU
[+33] [0]3 83 44 96 11
[+33] [0]3 83 44 37 76
secretariat.redaction@sfsp.fr
www.sfsp.fr

SES RUBRIQUES

Santé publique propose trois rubriques :

1 | POLITIQUES, EXPERTISES ET INTERVENTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE
présente plus particulièrement les articles en rapport avec la promotion de la santé, la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

2 | RECHERCHE, PRATIQUES ET ORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ
présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet ;

3 | AFRIQUE, SANTÉ PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT
présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

La Rubrique « Recherche, pratiques et organisation des services de santé » a été intégrée à la Revue en tant que « Pratiques et organisation des soins » en Janvier 2013.

Elle reprend le titre de l'ancienne revue de la Cnam-TS, aujourd'hui intégrée dans Santé Publique afin de décloisonner les secteurs de la prévention et de la recherche en services de santé, rapprochement reconnu comme un enjeu majeur pour l'évolution des systèmes de santé.

SON ORIGINALITÉ

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline, Excerpta Medica/EMBASE, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

SON ÉQUIPE

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Claude Henrard

RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Christine Ferron, Cécile Fournier, Fatoumata Hane

COORDINATION : Hélène Kane

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Emmanuel Rusch, Président de la SFSP

COMITÉ DE RÉDACTION : Sophie Arborio, Carole Baeza, Dominique Baudon, Frédéric Denis, Jean-Claude Desenclos, Christine Ferron, Laurence Fond-Harmant, Cécile Fournier, Fatoumata Hane, Hervé Hien, Roch Houngninh, Caroline Izambert, Hamadou Sangho, Priscille Sauvage, Ibrahima Seck, Anne Sizaret, Abdelkrim Soulimane, Aurélie Van Hove, Isabelle Vedel

COMITÉ SCIENTIFIQUE : Joël Ankri, François Béland, Martine Bungener, Carole Clavier, René Demeulemeester, Maxime Drabo, Pascale Echard-Bezaul, Christine Ferron, Florence Fournet, Cécile Fournier, Véronique Ghadi, Jean-Claude Henrard, Fatoumata Hane, Michèle Kosmelli-Asmar, Gérard Lastargues, Anne Laurent, Thierry Lang, Jean Martin, Leila Moret, Mathieu Nacher, Sylvie Quelet, Thomas Sannié, Jean Simos, Philippe Tuppin, Issaka Tiembé, Djamel Zoughaiech

ASSISTANTS D'ÉDITION : Joaquin Darboux, Jessica Gheller, Eric Le Grand, Christine Rolland

SES TYPES D'ARTICLES

RECHERCHE ORIGINALE

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

ARTICLE COURT

Articles courts, selon le plan irred, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs ; ou présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

OPINION ET DÉBAT

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

LETTRE À LA RÉDACTION

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

Toute proposition de manuscrit doit être soumise en ligne en se connectant à : <http://rsp.fontismedia.com/rsp>

